



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Paris - Ile-de-France - Centre de Vol Libre pour l'exercice 2023

Samedi 2 mars 2024

AG tenue au Centre Paris-Anim' Louis-Lumière 75020 Paris

1. Liste des présents et quorum

L'accueil et la vérification des participants et des procurations se sont déroulés à partir de 13 h.

10 structures associatives sont présentes par leur président ou un membre délégué :

- Cravant Vol libre (président Jean LENOIR, membre du CD de la ligue),
- Les Migrateurs (président Yves MICHEL, membre du CD de la ligue - animateur sécurité),
- Voiles en Vue (pouvoir à Sylvain KOHL),
- Globe Trot'Air (président Hugues MAURAS),
- Vol Gang (pouvoir à Patrice MOLLIE, trésorier de la ligue),
- Les Piafs MJC Villebon (pouvoir à Bernard LE FLEM, membre du CD de la ligue – secrétaire général adjoint),
- Les Crécerelles (président Pierre BERTAUX, membre du CD de la ligue - responsable treuil),
- Les Ailes de Sénart (pouvoir à Jean-Claude MOISSINAC),
- AKIF (pouvoir à Jean-Loup MORETTE, président de la ligue),
- Union Sportive d'IVRY (pouvoir à Sarah LABILE, membre du CD de la ligue - commission féminine).

11 structures associatives ont donné procuration :

- O3 Parapente (procuration aux Migrateurs),
- Art Boomerang Club (procuration à Cravant VL),
- Plaine Aile (procuration à l'AKIF),
- Aventours (procuration à Voiles en Vue),
- Les Ailes du Ticket (procuration aux Piafs),
- Rev'd'Ailes (procuration à Glob Trot'Air),
- Parapente Club d'Orléans (procuration aux Ailes de Sénart),
- Le Thermique Francilien (procuration aux Crécerelles),
- ASTAS Parapente (procuration aux Crécerelles),
- Emotion'Aile (procuration à Cravant VL),
- ESAM (procuration à Voiles en Vue).

Après comptage et vérification :

- sur les **52** structures (**48** associations et **4** OBL) convoquées, 48 sont actives et votantes au sens de la FFVL. **21** sont présentes ou représentées (soit **43 % des structures** ayant le droit de vote),
- sur **5 879** voix que comptent ces structures, **4 033 voix** sont représentées (soit **69 % des voix**).

Le quorum est largement atteint (pour rappel 12 structures et 1 470 voix minimum).

Outre les 10 personnes citées ci-avant dans le cadre des structures qu'ils représentent, on note aussi la présence de :

- Sonia OULDALI, licenciée à Cravant VL, ancienne présidente de la ligue PIDF, membre du CD fédéral et présidente de la commission Développement durable,
- Georges CHARLON, licencié à Cravant VL, membre du CD fédéral et président commission Assurances,
- Bruno FERRY-WILCZEK, licencié aux Piafs (secrétaire général de la ligue),
- Fabrice LEVOYER, membre du CD de la ligue (responsable régional formation),
- Charles BIRCHLER, licencié aux Piafs, membre du CD de la ligue (développement durable),
- Philippe TRAUTMANN, licencié aux Ailes de Sénart, membre du CD de la ligue (développement durable),
- Christophe BRIERE, licencié au Thermique Francilien,
- Sylvain PIGEON, licencié aux Migrateurs,
- Alexandre VOYARD, licencié aux Piafs,
- Imran FAIZI, pilote de parapente afghan, réfugié en France.

Le président Jean-Loup MORETTE accueille les participants et ouvre l'assemblée générale à 14 h.

En introduction, Georges CHARLON, au nom du CD fédéral expose les grandes lignes de la réforme des statuts fédéraux, notamment impulsée par la récente loi sur le Sport qui vise principalement à :

- Une totale parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives dès la fin de 2024,
- Une amélioration du contrôle démocratique du fonctionnement des fédérations sportives,
- Un renforcement des conditions de l'accès au sport pour tous les publics.

Dans le cas de notre fédération, après une AGE en distanciel le 30 janvier 2024 qui n'a pas permis de voter les nouveaux statuts proposés et quelques ajustements du texte effectués depuis lors, une nouvelle AGE est planifiée lors de l'AG annuelle qui est convoquée à Lyon (vers le quartier Confluence) le dimanche 24 mars 2024.

Les principales modifications statutaires dans le management de la fédération sont les suivantes :

- Totale parité au sein du comité directeur fédéral (qui reste à 23 membres, dont le médecin),
- Obligation de 10 réunions par an du CD,
- Intégration au CD de représentants des sportifs de haut niveau (SHN), des entraîneurs et juges-arbitres,
- Disparition du bureau directeur qui minorait les rôles des membres du CD,
- Création d'un conseil fédéral dédié à la prospective et au contrôle (sans pouvoir décisionnel),
- Reconnaissance du rôle dirigeant des comités nationaux par discipline (delta, parapente, CV, kite, boom.).

Il est stratégique que les nouveaux statuts soient adoptés, de façon que le CD fédéral puisse ensuite être renouvelé (lors d'une AG électorale en distanciel qui se tiendra courant mai 2024) en fonction des nouvelles règles, de façon que la nouvelle direction puisse demander le renouvellement de la délégation ministérielle pour nos activités, signer le contrat d'objectif avec l'Etat, embaucher un nouveau DTN et conserver un poste de cadre d'Etat.

A noter que les statuts des ligues vont aussi devoir évoluer, la loi sur le sport leur imposant une totale parité des instances dirigeantes pour les élections devant se tenir à la fin de 2028 ou début 2029.

Parallèlement à ces modifications statutaires, la FFVL s'engage dans la création d'un système de gestion de la sécurité, action dans laquelle Fabrice LEVOYER tient un rôle central.

2. Commission de contrôle des opérations électorales et déroulement des votes

Nos statuts prévoient qu'une commission de 3 personnes doit être désignée, choisies parmi les personnes non élues au CD et non candidates au CD. 3 personnes se proposent :

- Sylvain PIGEON (Les Migrateurs),
- Hugues MAURAS (Globe Trot'Air),
- Alexandre VOYARD (Les Piafs).

Vote n° 1 pour la désignation de la commission de contrôle des opérations électorales :

21 votants – 21 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 4 033 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

La commission de contrôle des opérations électorales est désignée à l'unanimité.

Le secrétaire général Bruno Ferry-Wilczek rappelle le fonctionnement et le déroulement des votes et propose de procéder à main levée pour les votes non-nominatifs. Les statuts disposent que l'élection de nouveaux membres du CD s'effectue à bulletin secret. Toutefois quand il n'y a pas plus de candidats que de places disponibles, un vote à main levée pour l'élection complémentaire au comité directeur est possible si personne ne s'y oppose.

3. Approbation du PV de l'AG du 25 février 2023

Ce document avait été communiqué aux présidents de structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue. Quelques exemplaires sont distribués dans la salle. Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée.

Vote n° 2 pour approbation du PV de l'AG du 25 février 2023 :

21 votants – 21 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 4 033 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le PV de l'AG du 25 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport moral de l'exercice 2023 et perspectives pour 2024

M. Jean-Loup Morette présente la synthèse du rapport moral de l'exercice écoulé qui avait été diffusé aux présidents des structures avec la convocation. Il est disponible sur le site Internet de la ligue et le présent PV n'en fait pas office de résumé.

Il remercie les partenaires qui appuient financièrement nos actions :

- Etat : ANS (fonds d'Etat, administré en son nom par la FFVL),
- Région Ile-de-France : formations et développement des pratiques,
- FFVL : aide au fonctionnement de la ligue, aide aux sites (dont le treuil), opération « Voler mieux », publics spécifiques, développement durable ...

Il rappelle que les aides de l'ANS accordables à la ligue sont plafonnées en fonction de ce qui est parallèlement demandé puis accordé aux clubs qui déposent des dossiers de demande d'aide : la ligue sera plus active si les clubs le sont déjà par eux-mêmes. La ligue peut aider pour bâtir des dossiers d'actions rentrant dans les critères de l'ANS.

La fédération et la ligue sont particulièrement attentives à aider les clubs dont des membres se forment afin de devenir encadrants fédéraux (treuilleur, accompagnateur, animateur, voire moniteur fédéral). Les coûts pédagogiques de ces formations vont désormais être quasi-intégralement pris en charge.

Statistiques et organisation

L'année 2023 montre une très forte hausse du nombre de licenciés, ce qui nous fait revenir à celui des années 2018/19. Un vrai retour de l'activité post-Covid !

Toutefois, le manque d'encadrant dans les clubs, a du mal à se combler, malgré les formations proposées par la ligue en direction des futurs accompagnateurs et animateurs club. Les stages se remplissent en quelques jours.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre de licenciés	1713	1752	1725	1772	1954	1805	1825	1607	1624	1446	1806
évolution % année précédente		+2.3%	-1.5%	+2.7%	+10.3%	-7.6%	+1.1%	-11.9%	+1.1%	-11%	+24.9%
fidélisation FFVL	74%	73%	74%	72%	64%	66%	62%	67%	64%	72%	11%

2023 voit exploser le nombre de pilotes féminines licenciées PIDF et visibles sur les décollages ! C'est grâce un travail acharné de la commission qui a permis de proposer des sorties et stages adaptés à son public.

Les projets et organisations de la commission féminine de 2024 nous font espérer un regain des femmes dans l'activité du vol libre, tant dans le parapente que le cerf-volant.

Je rappelle que la récente loi sur le sport institue une plus grande attention à l'accessibilité de tous les publics, et aussi une parité totale des instances fédérales dès la prochaine olympiade et ensuite dans les ligues d'ici 2028.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
femmes	220	240	214	255	250	207	265	245	191	205	341
% femmes	13%	14%	12%	14%	13%	11%	15%	15%	12%	14%	19%
évolution % année précédente		+9.1%	-10.8%	+19.2%	-2%	-17.2%	+28%	-7.5%	-22%	+7.3%	+66.3%

Concernant les élèves des deux collèges de l'Essonne que la ligue PIDF soutient, l'engouement de l'activité revient à son maximum : 40 jeunes ont pu être initiés au parapente, dont 28 ont ensuite effectué un premier grand vol. Certains élèves ont ensuite participé à deux stages et l'un d'eux au championnat de France UNSS.

L'AS du lycée bénéficie du soutien de l'ANS et des aides financières de la ligue et du CDVL91. La motivation de l'encadrement y est bien évidemment pour une bonne part et se trouve récompensée par la progression des adolescents.



Dans la ligue, 5 CDVL et 53 structures sont actives (clubs + écoles) en 2022. Les activités représentées sont : Deltaplane, Parapente, Kite, SnowKite, Land Kite, Cerf-volant outdoor et indoor, ainsi que le boomerang.

Les effectifs et activités des CDVL (Comités Départementaux de Vol Libre) sont très contrastés.

Ce contraste est aussi très marqué au niveau des clubs, où 8 structures représentent à elles seules plus de la moitié des licenciés franciliens.

Les Écoles professionnelles (OBL) sont Propulsion, Planète Parapente, Aéro Light Sport et Rèv'd'Ailes.

Le comité directeur s'est réuni 10 fois en 2023. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet (espace document) de la ligue PIDF. Il est tout à fait possible de participer à une de nos réunions, afin de partager notre travail le temps d'une soirée et de, pourquoi pas, susciter des vocations. Toutefois, il convient d'en faire la demande par mail afin d'y être invité.

Les réunions du comité directeur sont prévues tous les 1^{ers} mercredis du mois, principalement en visioconférence avec une réunion en présentiel par trimestre si possible.

Le calendrier des réunions du CD, est disponible sur le calendrier Ligue : <https://liguepidfvollibre.fr>

Composition du Comité directeur de la ligue

FONCTION	NOM	prénom
Président	MORETTE	JEAN-LOUP
Secrétaire Général	FERRY-WILCZEK	BRUNO
secrétaire adjoint	LE FLEM	BERNARD
Trésorier	MOLLIE	PATRICE
commissaire au compte	LEVIS	MICHEL
Commission Formation Parapente,	LEVOYER	FABRICE
Commission Formation Delta	PARMENTIER	DOMINIQUE
Commission Sites Vol Libre	CHAZAVIEL	DAVID
Commission Féminine	LABILE	SARAH
Commission compétition	SADEK	MEHDI
commission compétition CFD	VERHAEGE	SOPHIE
Mission Communication, Cerf-Volant	MORETTE	JEAN-LOUP
Commission Handi, Sorties accompagnées Parapente,	LAURENT	JEAN-PIERRE
Commission Tracté (treuillé et remorqué)	BERTAUX	PIERRE
Commission animateur Sécurité Ligue	MICHEL	YVES
Commission Développement Durable	TRAUTMANN	PHILIPPE
Commission Développement Durable	BIRCHLER	CHARLES
Comité directeur référent Kite	LAVAUT	BENEDICTE
Comité Directeur référent Delta	LENOIR	JEAN

L'information est disponible en ligne sur le site Web :
<http://liguepidfvollibre.fr/index.php/actualites-ligue/comite-directeur>

Quatre membres de notre ligue sont membres, du CD de la FFVL :

- François Duchesne de Lamotte : médecin fédéral (ancien président du CNK),
- Sonia Ouldali : commission Environnement & Développement durable,
- Georges Charlon : membre de la commission Assurance et de la commission Communication,
- Bénédicte Lavaut : présidente du Comité National Kite.

Quatre autres membres travaillent au sein de commissions ou instances fédérales :

- Bruno Ferry-Wilczek : président de la commission Statuts et Règlements, membre du Comité national d'éthique (et jusqu'à récemment membre de la commission de Surveillance des opérations électorales),
- Fabrice Levoyer : membre de la commission Formation parapente du Comité National Parapente et membre de la commission Technique et Sécurité,
- Jean-Marc Galan : président de la commission Technique et Sécurité,
- Jean Loup Morette : membre du Comité national d'éthique, membre de la commission ANS, membre de la commission « La Nuit des Icares ».

Les activités représentées dans la ligue sont le deltaplane, le parapente, le cerf-volant (outdoor et indoor), le kite (snowkite et landkite), ainsi que le boomerang. Au sein de ce panel, notre activité majoritaire concerne le parapente qui développe le plus d'actions de formation, de loisir et de compétition.

Sites de pratique et treuil

La ligue soutient financièrement les clubs qui louent des terrains (décollages et/ou atterrissages) et rembourse les frais de covoiturage des pilotes qui vont aider à des actions d'entretien ou débroussaillage de terrains, dans notre ligue (Yonne notamment) ou aux alentours (Normandie).

Elle reste attentive aux besoins d'équipement (notamment en balises météorologiques) et assiste les gestionnaires qui le souhaitent dans les relations publiques et le processus de conventionnement FFVL.

La ligue aide aussi très significativement à l'achat de câbles de treuil (Pierre Bertaux).

L'année 2023 a connu la formation et qualification d'un nombre important de treuilleurs, une compétition de précision d'atterrissage (site de treuil d'Amponville) et l'inauguration du site de treuil conventionné FFVL de Méréville.

Toutefois, on constate une diminution du nombre de vols de - 19 % : 2 041 vols repartis en 1532 vols solos, 476 biplaces et 33 handi. Le nombre de journées a aussi diminué : 100 journées, soit - 25 %.

Seul le club des Canards Sauvages pratique l'activité remorquée et treuillé avec des vols en delta.

On compte 629 vols parapente en treuil dévidoir, 1 392 vols parapente en treuil fixe, 19 vols delta en treuil fixe, 1 vol delta en remorqué.

La ligue a aussi relayé la distribution des manches à air commandées par la FFVL auprès des structures ayant manifesté des besoins pour équiper des sites naturels ou de treuil.

Enfin, le site d'entraînement du Parc du Rondeau à Evry-Courcouronnes (conventionné et géré par Globe Trot'Air et le CDVL91) est ouvert à l'ensemble des activités de la FFVL et sert activement de lieu de découverte et de pente-école (delta et parapente) et au kite terrestre.

Investissement d'un local pour la ligue

L'AG du 12 février 2022 avait validé le principe de l'achat d'un local pour un budget de 18 000 € (qui sont sanctuarisés) + frais. Les recherches se sont poursuivies, mais de façon peu assidue ...

La ligue possède et met à disposition de ceux qui en ont besoin pour agrémenter leurs manifestations 3 chariots de vol (pour personnes âgées ou handicapées), deux barnums, de nombreux drapeaux et panneaux.

Publics spécifiques

La commission féminine « Parapente » (Sarah Labile) propose des stages thématiques (4 en 2023) de différents niveaux techniques au sein d'une ambiance propice à l'apprentissage et la mise en confiance. Nos femmes-pilotes ont participé au « Vol Libre Au Féminin » du 25 au 28 août, organisé à Oderen par la Commission Féminine « Grand Est » : ce rassemblement a créé une belle énergie parmi les pilotes.

En prévision du départ de Sophie Veraeghe pour la gestion de l'équipe CFD, un appel a été lancé pour maintenir notre activité. Depuis le mois d'octobre, Hélène Declercq (USI/Normandie), Floriane Rault (Piafs) et Loreline Robbe (ADS, Migrateurs) ont rejoint Sarah Labile pour proposer et organiser les futures actions.

Animateur sécurité ligue PIDF

Ces dernières années, la FFVL a incité les clubs à nommer des animateurs sécurité, dont le rôle est de mettre en avant et de faire avancer des thématiques liées à la sécurité. C'est Yves Michel qui est l'animateur sécurité au sein de la ligue PIDF. Concernant la sécurité, la Ligue a malheureusement déploré deux accidents mortels de pilotes franciliens cet automne à Saint André-les-Alpes. La Ligue PIFDF a réagi en organisant une rencontre de pilotes de la Ligue animée par Jean-François Chapuis, sur le thème de la sécurité et des incidents/ accidents.

Par ailleurs, la Ligue met en place, avec les clubs treuilleurs PIDF, une réflexion sur le rôle du treuilleur, ses qualités, et le bagage technique qu'on en attend. Cette réflexion pourrait aller de pair et culminer en 2024 avec l'organisation d'un Rassemblement Régional Treuil.

Communication et numérique

Le comité directeur utilise les moyens de communication de la ligue et diffuse toutes les informations sur son site internet, par la mailing-list de la FFVL et sur les réseaux sociaux.

Ces médias constituent le principal vecteur de la ligue (licenciés, groupe de travail, comité directeur, grand public).

Adresse internet : <http://liguepidfvollibre.fr>

Courriels de contacts génériques : secetaire@liguepidfvollibre.fr et president@liguepidfvollibre.fr

Facebook <https://www.facebook.com/LiguePIDFVolLibre> ... à « Liker » et partager.

Le site de la ligue peut relayer la communication événementielle des CDVL, clubs et club-écoles. Une seule adresse : communication@liguepidfvollibre.fr

La ligue (J-L Morette) organise une soirée annuelle « Les Icares du Cinéma » montrant les films primés lors du Festival international.

Sensibilisation aux discriminations, violences et harcèlements

La ligue PIDF reste le moteur fédéral de la mise en place de sessions d'information à l'attention de tous et de formation à l'attention des dirigeants (présidents ou autres) et des encadrants (biplaceurs, animateurs, moniteurs).

Développement durable

La Ligue a renforcé l'aide financière à l'association Ailes pour Eux pour la récupération de matériel usagé mais encore volants, pour l'envoyer à des pilotes défavorisés dans le monde entier. 33 ailes ont été récupérées (dont 15 ailes révisées grâce à l'aide de la Ligue) + 16 sellettes + 6 secours +2 instruments.

L'objectif du concours « Développement durable » est d'inciter les clubs à communiquer sur leurs bonnes idées, ceci avec un appui de l'ANS. L'annonce des résultats s'effectue au cours de la présente AG.

Formations

Les formations et préparation aux examens théoriques (brevet de pilote, brevet de pilote confirmé et Qbi) sont effectuées en distanciel : 40 inscrits à chaque cours, ce qui est en hausse.

Merci aux animateurs bénévoles qui diffusent leur savoir avec grande énergie et transmettent à ce grand nombre de pilotes. Participation de 1 € le cours (pour gestion des inscriptions) et 30 € pour l'examen (enregistrement du brevet validant théorique + pratique). L'examen est effectué en présentiel au centre Paris Anim Louis-Lumière (Porte de Bagnolet) : les résultats sont ensuite publiés sur le site de la Ligue.

Le problème demeure la difficulté organisationnelle d'accéder à l'épreuve pratique du brevet, devant se dérouler en école (associative ou professionnelle). La ligue organise un système interne de passage et validation de ces examens, au travers des stages « Sécurité en Vol » (Fabrice Levoyer) qui vise aussi à inciter les pilotes à aller vers les fonctions d'encadrement (animateur, accompagnateur, ...).

Brevets délivrés en 2023 :

- 56 Pilotes ont obtenu leur Brevet initial.
- 18 Pilotes ont obtenu leur Brevet de Pilote.
- 18 Pilotes ont obtenu leur Brevet de Pilote Confirmé.

On note la progression remarquable du nombre de BPC, fruit des actions menées par la Ligue en la matière.

Le programme de formations sera renouvelé en 2024.

Les stages de formation des pilotes (SIV, « Voler serein et en sécurité » en 3 modules) sont organisés par la ligue et assurés par des moniteurs franciliens et/ou normands. Tous ont beaucoup de succès. Les aides accordées visent à permettre d'obtenir le brevet confirmé en vue d'accéder aux formations d'encadrant.

Les formations de treuilleurs ont concerné 15 treuilleurs désormais qualifiés et 15 élèves treuilleurs.

Les formations à destination des futurs encadrants (accompagnateur, animateur, moniteur, ...) sont organisées de même et poursuivent leur trajectoire avec succès. En 2023, ont été qualifiés :

- 7 biplaceurs,
- 8 accompagnateurs fédéraux.

On note la progression remarquable des qualifications, fruit des actions menées par la Ligue en la matière.

Concernant le cerf-volant, peu d'activités remontées par le club Cramay'Ailes et quelques animations organisées par Jean-Loup Morette.

Actions fédérales « voler mieux », « kiter mieux », « treuiller mieux » et « animateur sécurité »

La ligue décline l'ensemble des actions fédérales visant à aider les clubs dont les pilotes s'engagent vers une augmentation de leur niveau technique.

Notre animateur sécurité régional (Yves Michel) assure le relai avec la commission nationale et sensibilise les clubs à l'importance d'un tel rôle associatif : l'animateur n'est pas un donneur de leçon mais qui fait poser des questions qui permettent de réfléchir sur les pratiques individuelles et collectives.

La commission nationale émet de nombreux podcasts et dispose d'une chaîne Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UCLnZ0cnApk5nVaHHfW12UQg/videos>.

Sorties accompagnées

Cette activité mutualisée entre les clubs est un gage de progression sereine et de sécurité pour nos récents pilotes. La ligue incite les clubs à motiver les pilotes (titulaires du BPC) pour passer la qualification d'accompagnateur fédéral.

Compétitions

La ligue PIDF dispose d'une équipe de compétition de distance, d'une équipe de ligue CFD et d'une équipe de ligue Rookies. En sus, du coaching est proposé aux licenciés PIDF (sous certaines conditions) afin de progresser et performer en CFD.

Les responsables pour 2023 étaient :

- Mehdi SADEK : responsable compétition ligue et membre du CD PIDF,
- Marc NOSSIN : adjoint compétition + coordinateur Compétition « Vol Plaine »,
- José ANSELMO : coach de l'équipe de ligue CFD,
- Sophie VERHAEGE : responsable de l'équipe CFD.

Compétition de distance : la ligue organise la mutualisation des déplacements sur les compétitions (France et étranger) afin de covoiturer afin d'échanger et progresser ensemble. La ligue participe financièrement à l'inscription aux compétitions ainsi qu'aux frais de déplacement. En 2023, 13 de nos membres ont participé à 58 manches en France et 31 manches à l'étranger.

Coupe Fédérale de Distance : la ligue fédère des pilotes autour de « belles journées » afin de mettre en commun les analyses météo et le choix des sites, proposer des covoiturations et créer une émulation afin que tout le monde progresse. Une participation aux frais de retour peut être accordée en fin d'année. La météo en 2023 n'ayant pas été exceptionnelle, 3 de nos pilotes ont déclarés des 4 vols de plus de 300 km.

Semaine d'Entraînement à la Performance (SEP) & Week-End d'Entraînement à la Performance : ce coaching offre un moyen convivial de progresser et d'accéder à la performance en CFD. 19 de nos membres ont participé à 121 journées de coaching financé par la ligue, sous la houlette de José Anselmo (Parapente Cross Addict).

On rappelle que le format fédéral « challenge d'initiation à la distance - CID » n'exige pas le BPC mais le niveau BP : c'est très formateur et permet de valider le module « performance » de ce même BPC.

La ligue accompagne en assurant des challenges d'accès et organise des séances d'information sur les règles de la compétition, les balises et l'utilisation des instruments.

Rookies : projet de créer une nouvelle équipe de ligue pour les pilotes PIDF qui souhaitent commencer la compétition en participant à des CID.

Le but est de les accompagner dans la préparation de la compétition et répondre à leurs questions.

Malheureusement, deux compétitions que nous avons sélectionnées ont été annulées : ce n'est que partie remise.

Soirée « Les Icare du Cinéma »

L'édition 2023 de présentation des films primés a réuni environ 80 personnes autour d'un très beau programme et d'un entr'acte convivial. Toutefois, le coût important de location d'une salle rend sa pérennisation compliquée.

En conclusion

Le président remercie les élus et bénévoles et les clubs et écoles, qui permettent à notre activité d'exister.

Un fonctionnement post-Covid a permis de retrouver notre dynamisme historique !

La ligue est à la recherche de sang neuf afin d'insuffler une nouvelle dynamique : sentez-vous pousser des ailes en vous impliquant dans le comité directeur de votre ligue.

La formation reste le challenge du comité directeur PIDF de cette olympiade.

L'environnement du sport est en pleine mutation et nous incite à être vigilants afin de faire évoluer notre fonctionnement économique. Nos partenaires institutionnels comme fédéral nous imposent de nouvelles règles d'organisation qui sont manifestement plus adaptées aux grandes fédérations, qu'à nos petites structures.

À nous d'innover afin de présenter nos activités de manière attractive et accessible aux plus grands nombres.

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée.

Vote n° 3 pour approbation du rapport moral de l'exercice 2023 :

21 votants – 21 votes exprimés :

⇒ Pour = 4 033 voix

- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Le rapport moral de l'exercice 2023 est approuvé à la majorité.

5. Rapport financier et comptes de l'exercice 2023

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente la synthèse des comptes de l'exercice écoulé (dépenses et recettes, intégrant la comptabilisation du bénévolat répartie selon les actions) et le rapport financier.

Ces documents avaient été diffusés aux présidents des structures avec la convocation. Ils sont disponibles sur le site Internet de la ligue. De plus, la comptabilité détaillée est consultable sur demande par toute structure.

L'effet post-Covid est oublié ; l'année 2023 a été performante, notamment concernant les formations.

L'exercice annuel est légèrement déficitaire, avec des recettes de 99 531 € et des dépenses de 100 639 € (valorisation du bénévolat inclus), d'où un résultat négatif de - 1 108 €. Au 31/12/2023, la ligue dispose d'une trésorerie de 99 084 € à laquelle s'ajoutent 17 000 € de réserve pour l'acquisition d'un local.

Recettes

Le tableau montre l'évolution des recettes effectives 2023 (hors valorisation du bénévolat) et les perspectives budgétées pour 2024.

En €	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Budget
Contrat d'objectif CNDS/ANS	3 091	6 750	4 000
Subvention Conseil Régional	18 156	13 278	14 100
Subvention FFVL	10 418	11 181	8 000
Cotisations perçues par la ligue	17 718	8 421	8 500
Argent généré par la ligue	10 491	19 001	20 000
Total	59 874	58 631	54 600

Les financements de l'année, dont le total est du même ordre que l'année précédente, résulte de mouvements contrastés des différentes sources :

- Concernant l'**ANS** le montant reçu en 2023 (6 750 €) fait plus que doubler. Il résulte d'une meilleure prise en compte de nos demandes et de l'acceptation de deux nouveaux projets (Développement durable).
- La **Région IDF** a apporté 13 278 € au titre des actions de l'année précédente 2022. Abstraction faite des 10 000 € d'arriérés reçus l'an dernier, les montants courants à 11 717 € se sont mieux approchés du maximum contractuel de 14 500 €. A cela s'ajoute 1 561 € de valorisation de la mise à disposition gratuite de la salle prêtée pour l'AG 2023.
- Le montant des subventions reçues de la **FFVL** (11 181 €) concerne le RNC (Reversement non contractualisé), l'appui aux sites, l'opération « Voler mieux », la pratique féminine et le Développement durable. Elle est en légère hausse du fait de la perception en décembre de 2 700 € pour la formation décentralisée 2023, s'ajoutant 1 400 € perçus en janvier au titre de 2022. Alors que 2022 avait bénéficié de la perception d'un arriéré de 2 362 €.
- Les **cotisations** (8 421 €) sont en baisse tendancielle, accentuée de façon conjoncturelle par la perception exceptionnelle en 2022 de 9 500 € issus de la dissolution du CGPVL.
- Les **recettes générées par la ligue** sont en forte hausse à 19 001 € (10 991 € en 2022) et proviennent des contributions des pilotes stagiaires, des diverses inscriptions aux brevets, des ventes de matériel et des produits de placement de la trésorerie. Cette hausse résulte essentiellement de l'accroissement du nombre de stages organisés par la ligue.

Nous évaluons toujours la participation des bénévoles à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

Dépenses

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dépenses 2023 et les perspectives budgétées pour 2024.

		2022	2023	2024
		Réalisation	Réalisation	Budget
Dépenses réelles				
DEVELOPPEMENT PRATIQUES SPORTIVES	1 Espaces de pratique	6 040	4 127	6 000
	2 Jeunes et journées découverte	7 000	8 104	8 000
	3 Actions féminines	3 627	6 792	7 000
	4 Handicap	-	2 482	1 000
	5 Boomerang	-	-	-
COMPETITION	6 Compétition Delta	-	-	-
	7 Compétition Parapente	9 314	6 095	8 000
	8 Compétition Cerf volant/Boomerang	-	-	500
	9 Compétition Kite	300	-	-
10 Formation physique en salles	-	-	-	
DEV. PUBLICS ET STRUCTURES	11 Public et structures	19 446	5 365	2 000
PROMOTION COMMUNICATIO N	12 Promotion, communication	740	5 567	4 000
FORMATION	13 Formation des encadrants sportifs des clubs	10 991	16 170	16 000
	14 Formation des cadres et dirigeants de structures	226	-	-
	15 Formation en salles (PSC1, secourisme)	294	166	500
	16 Formation au Delta	-	36	-
	17 Formation au Parapente	1 149	4 612	5 000
	18 Formation au Cerf volant/Boomerang	-	222	500
19 Formation au Kite	-	-	-	
TOTAUX		59 128	59 739	58 500

- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, câbles de treuil, jeunes (3 stages), formation féminine, handicap (1 stage d'initiation)) à 21 504 € est en hausse de 4 837 € avec un doublement de l'activité féminine et le soutien à un stage d'initiation pour personnes handicapées et valides.
- Les dépenses de **compétition** se montent à 6 095 € sous forme d'aides et d'incitation aux compétiteurs. Cette activité est en baisse conjoncturelle du fait d'une certaine démotivation des équipes de ligue en 2023.
- Le **développement des publics et structures** représente des charges de 5 365 €. La ligue a poursuivi son soutien à une activité de développement durable consistant à donner une nouvelle vie au matériel usagé (restauration et don dans des pays en développement ou recyclage), et a mené deux nouveaux projets (recyclage de matériels usagés et concours d'idées) soutenus par l'ANS et la FFVL.
- La **promotion et la communication** à 5 567 € porte essentiellement sur la location d'une salle pour la « Nuit des Icares » et la valorisation de la mise à disposition gratuite par la région Ile-de-France pour l'AG 2023.
- Les dépenses de **formation** ont presque doublé à 21 207 € dans le cadre de la politique de développement des qualifications d'encadrants (accompagnateurs, animateurs, treuilleurs et bi-placeurs) et le cycle « Voler serein et en sécurité » qui a dû être doublé. Des sessions de préparations aux brevets BP, BPC et Qbi ont été organisées comme les années précédentes. Enfin, une journée de réflexion et retour d'expérience sur la sécurité de nos pratiques a eu un grand succès.
- Les frais généraux de la ligue stables à 1 204 € et les produits du livret A 2 271 €, qui ont profité de la hausse des taux, sont ventilés dans les différentes activités.

Nota : il est rappelé que les personnes qui vont en mission pour la ligue peuvent abandonner le remboursement de frais qui leur est dû au profit d'une attestation fiscale donnant ensuite droit à une réduction d'impôt (env. 70 %). C'est aussi valable pour les CDVL et les clubs : voir les détails de procédure avec notre trésorier M. Mollie.

Rapport du vérificateur aux comptes

Michel LEVISSÉ ne pouvant pas être présent, le président lit son rapport en séance :

« Le trésorier a bien fourni les éléments tout au long de l'année. Toutes les réponses ont été apportées par le trésorier, en explicitant la méthode et les choix faits dans le suivi des comptes et dépenses de la Ligue. Les remarques formulées ont été prises en compte, et compléments apportés (en particulier sur les pièces justificatifs) ».

Il ajoute notamment que « *Le fichier utilisé en historique n'est pas simple à relire au fil de l'eau en ce qui concerne le rapprochement entre le réalisé et le budget, cela pourrait être une amélioration facilitant le suivi dans l'année par le trésorier et le CD.*

Je remercie Patrice pour son suivi régulier, et sa grande réactivité quant aux réponses apportées, malgré mon suivi de dernière minute. Sur l'ensemble des contrôles effectués et échanges réalisés, je certifie la sincérité des comptes présentés et la rigueur du suivi fait par le trésorier de la ligue ».

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote à main levée :

Vote n° 4 pour approbation des comptes et du rapport financier de l'exercice 2023 :

21 votants – 21 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 4 033 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Les comptes et le rapport financier de l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité.

6. Budget Prévisionnel pour l'exercice 2024

M. Patrice Mollie, trésorier de la ligue, présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 qui est commencé.

Il est disponible sur le site Internet de la ligue.

Les tableaux financiers sont affichés dans le chapitre ci-avant.

Le budget de 2024 est prévu en déficit de - 2 900 €, avec des recettes de 94 500 € et des dépenses de 97 400 € (valorisation du bénévolat inclus).

Ce déficit, que le niveau des fonds propres permet de supporter, prend en compte le fait qu'historiquement certaines lignes de dépenses ne sont pas consommées (Cerf-volant, Boomerang, Delta, Kite, Handicap ...).

Toutefois, le maintien de ces lignes montre la volonté de la Ligue de soutenir des actions dans ces domaines.

Recettes

Les recettes 2024 sont budgétées en légère baisse car la subvention ANS devrait revenir au standard de 2022.

- Subvention de l'**ANS** : La baisse des dotations ANS et la priorité donnée aux clubs ne laissent pas espérer une remontée des subventions. La ligue ne prévoit pas, contrairement à 2023, d'introduire de nouveaux projets
- Subvention du conseil régional **Ile-de-France** : le montant de 14 100 € correspond à la subvention calculée pour l'année 2023 et versable en 2024.
- Subventions de la **FFVL** : 8 000 € attendus d'aide pour les espaces de pratique, de reversement non contractualisé (RNC), d'actions "voler mieux" conforme aux montants historiques et de formations régionalisées.
- **Cotisations perçues par la ligue** : 8 000 € attendus, comparable au montant perçu en 2023, le niveau de cotisation restant inchangé.
- **Argent généré par la ligue** : 19 000 € attendus au même niveau qu'en 2023 avec le développement de stages de formations d'encadrants et la contribution des stagiaires. Et comme les années précédentes ce montant inclut la revente de câble de treuil et de matériel de kite ou de parapente.
- Nous évaluons toujours la **participation des bénévoles** à 40 900,00 €, soit 2 personnes à temps plein.

Dépenses

Les grands postes des **dépenses prévisionnelles** continuent d'évoluer chaque année en fonction des priorités affichées par nos partenaires institutionnels. La valorisation du bénévolat est désormais estimée séparément.

- Le **développement des pratiques sportives** (sites de pratique, jeunes, formation féminine, handicap, boomerang) mobilise un budget de 22 000 €, équivalent au montant réalisé en 2023, et représente le budget le plus important.
- La **compétition** dispose d'un budget de 8 500 € comparable à l'année antérieure, complété d'une aide aux compétitions cerf-volant ou boomerang
- Le **développement des publics et structures** représente un budget de 2 000 €, essentiellement pour le soutien récurrent aux actions de développement durable.

- Celui de la **promotion et la communication** remonte à 4 000 € dans la perspective de reprendre des achats de matériels de communication, notamment des vêtements, en plus de l'organisation de la « Nuit des Icares ».
- Les dépenses de **formation**, deuxième plus important poste, sont prévues à 20 000 €, comparable à 2023, pour la mise en pratique d'une politique volontariste de formation des pilotes mais aussi des divers encadrants (accompagnateurs, animateurs, treuilleurs, biplaceurs).

Après quelques échanges avec les participants, il est procédé au vote.

Vote n° 5 pour approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2024 :

21 votants – 21 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 3 852 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 181 voix

Le budget prévisionnel de l'exercice 2024 est approuvé à une très forte majorité.

7. Cotisations pour 2025

Depuis le vote effectué il y a 4 ans, les cotisations annuelles (prélevées par la FFVL lors de la prise de licence en ligne et ensuite reversées à la ligue) sont de :

- 6 € : cotisation par pratiquant volant (Parapente / Delta) et Kite (y compris pour primo-licencié),
- 4 € : cotisation par pratiquant Cerf-Volant et Boomerang.

Le CD propose à l'AG de conserver pour 2024 les cotisations actuelles.

Il est alors procédé au vote.

Vote n° 6 pour approbation des cotisations pour 2025 :

21 votants – 21 votes exprimés :

- ⇒ Pour = 4 033 voix
- ⇒ Contre = 0
- ⇒ Abstention = 0

Les cotisations de la ligue PIDF de Vol libre pour 2025 sont approuvées.

8. Election de nouveaux membres du Comité directeur pour l'olympiade 2021-2024

Les statuts de la ligue prévoient l'élection de 22 membres au CD.

Au sein de ces places, le sexe minoritaire (chez nous il s'agit des femmes) se voit réservé un nombre de sièges proportionnel à son effectif, à savoir $22 \times 15\% = 3,3$... arrondi à 4 personnes.

Des places ne sont pas pourvues, et donc disponibles. Suite à l'appel à candidature, le président n'a reçu aucune candidature avant l'AG. Il rappelle que des candidatures spontanées durant l'AG sont possibles.

Personne ne se déclare en séance.

Vote n° 7 pour élection de nouveaux membres du comité directeur pour la fin de l'olympiade 2021-2024 :

Sans objet faute de candidat

9. Intervention sur le Système de gestion de la sécurité (SGS)

Fabrice LEVOYER explique que la FFVL met en place d'un Système de Gestion de la Sécurité car les accidents les plus graves ont toujours été humainement inacceptable ... et sont devenus économiquement et socialement intolérables :

- l'aggravation du risque financier (notamment en matière d'accidents en pratique encadrée (école ou biplace) où des indemnités dépassent le million d'euros) devient insoutenable par les assureurs et va conduire à une non-assurabilité ou bien à une considérable augmentations des primes à verser.
- La FFVL a jusqu'à fin 2024 pour apporter la preuve d'une évolution de la tendance.

- l'évolution judiciaire conduit à estimer une totale responsabilité du biplace, assimilant la pratique à du transport de passager.
- les pouvoirs publics (dont les préfets des Alpes) ne tolèrent plus la mobilisation des secours et les coûts induits pour la collectivité : le record est de 52 interventions d'hélicoptère en 10 jours !
- les journalistes se délectent des accidents et répercutent une image désastreuse de nos activités.

Le SGS vise à intensifier et mieux coordonner les actions de sécurité dans la communauté du Vol Libre, en s'inspirant de ce qui est mis en place dans les activités le plus à risque, notamment l'aviation et le nucléaire.

Il convient de faire travailler ensemble tous les organismes impliqués avec :

- une structuration cohérente,
- des projets globaux,
- un objectif prioritaire affiché : « zéro mort en pratique encadrée ».

Même si cela semble peu atteignable, il est nécessaire de viser comme objectif la seule ambition qui vaille.

En pratique de club, l'objectif est de diminuer drastiquement le nombre total d'accidents (car les accidents graves sont directement liés au nombre total d'accidents). L'idée est pour l'instant de faire émerger les bonnes pratiques actuelles des clubs et leurs idées et propositions. L'accroissement du nombre et de l'implication des accompagnateurs fédéraux dans les clubs est une piste ...

Les principes retenus sont : collégialité, transversalité, proactivité du système et des acteurs, prise en compte appuyée des « Facteurs humains ».

Cela nécessite l'implication coordonnée de l'ensemble des acteurs : clubs, OBL, CDVL, ligues, organismes de tutelle, formation professionnelle, syndicats professionnels, commissions et instances dirigeantes.

Le réseau des animateurs Sécurité (AS) est un des piliers du SGS : nous vous incitons fortement à désigner au moins un AS dans chaque structure.

10. Intervention sur le Développement durable

Philippe TRAUTMANN que le plus gros impact environnemental correspond aux déplacements des licenciés (et non-licenciés) vers nos sites de pratique, ceci malgré un mode de covoiturage largement adopté.

Il rappelle le concours lancé en septembre 2023 visant à recenser et publier les pratiques intéressantes des clubs en matière de développement durable. La commission d'attribution a décerné les prix suivants :

Prix pour les meilleures actions déjà en place :

- Club « Les Migrateurs » - fabrication et utilisation d'un treuil électrique à énergie solaire, fabrication de mini-voile pour le travail au sol dans le vent fort, achat, entretien et utilisation de 2 minibus : récompense de 750 € en bon d'achat (ligue et aide de l'ANS).

Prix pour la meilleure proposition de projets :

- Club « Ailes de Sénart » - utilisation de sachets en toiles recyclées pour les sandwiches, ouverture au handicap, extension du covoiturage à tous les clubs IDF : récompense de 750 € en bon d'achat (ligue et aide de l'ANS).

Prix pour le projet le plus original

- Club « Les Piafs – MJC de Villebon » - expédition avec bivouac d'Alexandre Voyart en vélo cargo + parapente sur plusieurs jours le long de la vallée de la Seine : récompense d'une sellette offerte par Sup'Air.

D'autres clubs sont remerciés pour leurs bonnes idées : A.S.T.A.S. parapente, Le Thermique Francilien et Parapente club les Gaz'ailes - récompense par des articles fabriqués par des parapentistes avec des parapentes recyclés, preuve que nos matériels peuvent évidemment avoir une deuxième vie !

11. Annonce de l'AG fédérale

L'AG de la FFVL se tiendra le dimanche 24 mars 2024 à Lyon.

Les présidents de club et directeurs d'OBL sont invités.

On rappelle que chacun peut donner une procuration à un membre de sa structure ou bien une procuration à :

- un autre club (ou OBL),
- son CDVL ou sa ligue,
- le comité national de sa discipline.

Outre l'ordre du jour habituel, l'AG sera appelée à se prononcer sur la modification des statuts et du règlement intérieur de la fédération.

L'ensemble des documents préparatoires officiels sera mis à disposition des clubs et OBL sur internet.

12. Clôture de l'AG de la ligue PIDF

A l'issue des débats, le président remercie les représentants des structures pour leur présence et les membres du CD pour leur implication. Il clôture l'AG à 17 h. Cette réunion est suivie d'un pot.

13. Présentation des fonctions au sein du comité directeur de la ligue PIDF

Les diverses fonctions nécessaires à la bonne gestion de la ligue sont les suivantes :

Bertaux Pierre	p-bertaux@orange.fr	Les Crécerelles	Treuil et tracté
Birchler Charles	charles@birchler.org	Les Piafs MJC	Dév. Durable - subventions
Chazalviel David	david.chazalviel@gmail.com	Les Crécerelles	Trésorier adjoint + sites de pratique + adjoint internet
Ferry-Wilczek Bruno	bruno.fw@orange.fr	Les Piafs MJC	Secrétaire général + CROSIF
Le Flem Bernard	Bernard.le.flem@gmail.com	Les Piafs MJC	Secrétaire général adjoint
Labile Sarah	desbouvris.massy@orange.fr	Union Sportive d'Ivry	Appui formations + féminine
Laurent Jean-Pierre	junak@wanadoo.fr	Les Piafs	Sorties accomp. + Handicap
Lavaut Bénédicte	blavaut@icloud.com	Kite Unit	Appui Kite + féminine
Lenoir Jean	jean.lenoir@free.fr	Cravant Vol Libre	Delta
Levoyer Fabrice	falevoyer@wanadoo.fr	Globe Trot'Air	Resp. Formation parapente + adjoint formations théoriques
Michel Yves	yves.michel18@wanadoo.fr	Les Migrateurs	Animateur sécurité ligue
Mollie Patrice	pmollie@orange.fr	Vol'Gang	Trésorier
Morette Jean-Loup	jeanloup.m@orange.fr president@liguepidfvollibre.fr	Voiles en Vue	Président de la ligue + internet + réseaux sociaux
Sadek Mehdi	mehdisadek@gmail.com	Les Migrateurs	Compétition parapente
Trautmann Philippe	philippetrautmann@gmail.com	Ailes de Sénart	Développement durable
Verhaege Sophie	sophie.verhaege@lilo.org	Le Thermique franc.	Equipe compétition (CFD)

De plus, la ligue peut aussi compter notamment sur :

Anselmo José	parapentecrossaddict@gmail.com		Entraîneur compétitions PP
Saada Jérôme	jerome.saada@gmail.com	Le Thermique franc.	Appui site internet + OVH
Levisse Michel	mlevisse@wanadoo.fr	Le Thermique franc.	Vérificateur aux comptes
Nossin Marc	marcnossin@yahoo.fr	Les Ailes de Sénart	Compétition parapente
Parmentier Dominique	voyageursduciel@gmail.com	Le Thermique Bleu	Delta + Formations théoriques

Le président Jean-Loup Morette	Le secrétaire général Bruno Ferry-Wilczek
	